

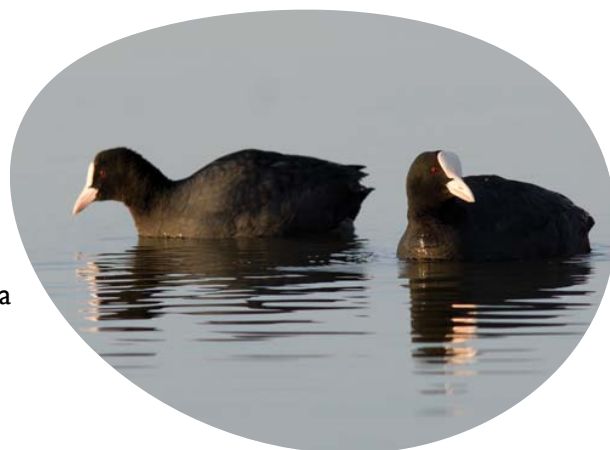
Foulque macroule

Fulica atra

Famille : Rallidés

Statut et Protection

- Gibier autorisé à la chasse et relevant de la catégorie gibier d'eau
- Liste rouge nationale : Préoccupation mineure



© Cédric Sabatier

Description

Gros oiseau au corps rond et large. La foulque se caractérise par la présence d'un bec et d'une plaque frontale blanc contrastant sur la tête et le reste du corps noir. Elle possède des pattes puissantes avec de longs doigts pourvus de lobes.

Biologie – Ecologie

Oiseau grégaire, la foulque s'observe régulièrement en grand groupe sur les étangs et les autres étendus d'eau. En période de nidification, cet oiseau défend son territoire énergiquement en chassant tout intrus. Son nid, caché dans la végétation aquatique, est placé haut au-dessus de l'eau. Il est constitué de branche de roseaux.

Pour se nourrir, elle plonge régulièrement sous l'eau pour rechercher sa nourriture composée de végétaux et d'insectes aquatiques.

Principales menaces

Le dérangement par les activités humaines lors des périodes critiques (grands froids...) ainsi que le manque de ressources alimentaires. Des changements dans les pratiques agricoles ou la gestion des marais pourraient affecter la survie de cet oiseau.

Où et quand le voir sur le bassin de l'Or ?

La foulque peut s'observer toute l'année sur l'étang de l'Or. Autrefois, l'hiver, elle se rassemblait en grand groupe de plusieurs centaines d'individus formant ainsi un immense « escapoulon ». Aujourd'hui quelques dizaines d'individus se rassemblent encore sur la partie Est de la lagune et dans les marais proches de l'étang.

En période de reproduction, les foulques vont plutôt coloniser les marais périphériques à forte végétation, le nid sera ainsi plus discret.